

Enquête 2022 auprès des membres : le Réseau suisse des droits de l'enfant sur la bonne voie

L'enquête réalisée en été 2022 par le Réseau suisse des droits de l'enfant auprès de ses membres a produit de très bons résultats. Elle s'intéressait en priorité à la pertinence, à l'utilisation et à la satisfaction des membres par rapport aux prestations du RSDE. La satisfaction des membres est particulièrement marquée au niveau des tâches centrales du réseau, à savoir l'accompagnement des cycles de présentation des rapports sur les droits de l'enfant.

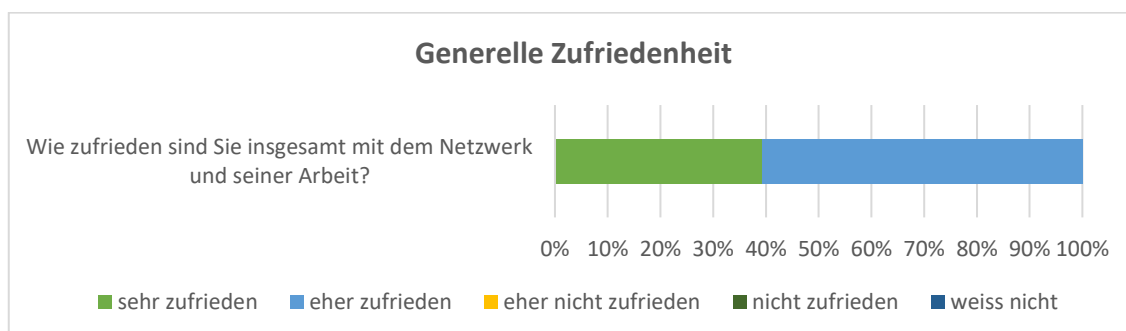
L'enquête, réalisée en août 2022, a donné lieu à un bon taux de participation : environ 30 organisations y ont répondu, ce qui représente plus de 50% des membres.

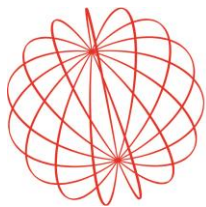
Les résultats clé en un coup d'œil

- Les membres apprécient les activités du RSDE. En termes de pertinence, ils mettent surtout en avant l'activité principale du réseau, à savoir l'accompagnement des cycles de présentation des rapports.
- Les prestations du réseau qui suscitent le plus grand degré de satisfaction sont aussi celles qui concernent la présentation des rapports. Aucune organisation n'est pas satisfaite dans ce domaine.
- De manière générale, la satisfaction est élevée. Tous les membres ayant répondu à l'enquête se disent plutôt satisfaits, voire très satisfaits avec le RSDE et son travail.
- Sur la base de cette enquête, le RSDE devra procéder à la réévaluation de certaines prestations dans le domaine du monitoring. Un nombre relativement élevé de membres a indiqué qu'ils n'utilisaient que rarement, voire jamais le monitoring des décisions du Tribunal fédéral ainsi que le monitoring médiatique.

Satisfaction généralement élevée face aux prestations du RSDE

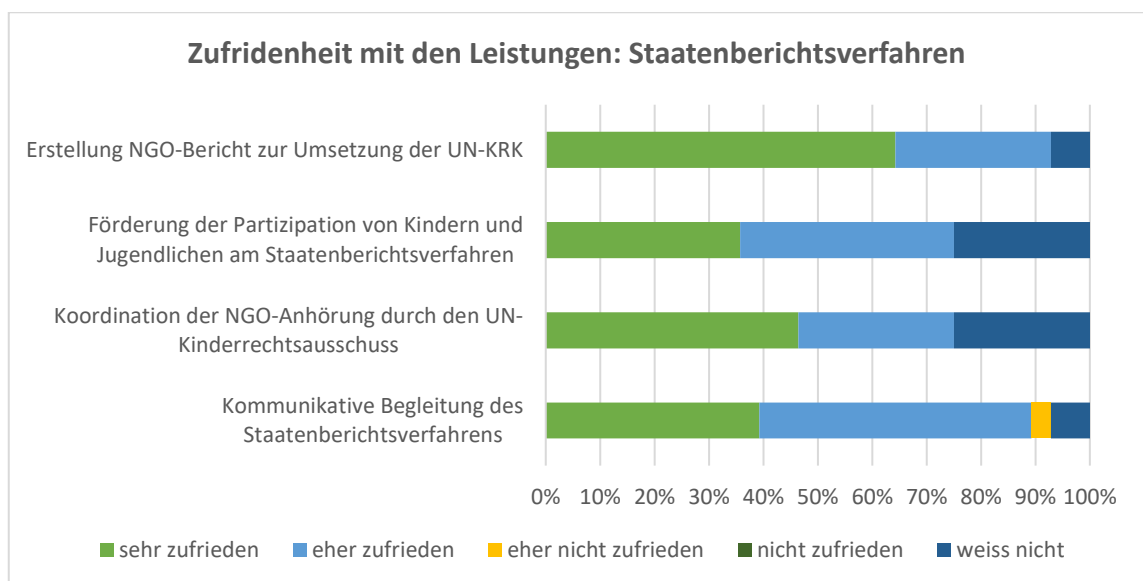
La totalité des participants-es sont globalement satisfaits-es avec le RSDE. Plus de 60% se disent plutôt satisfaits et presque 40 % même très satisfaits.





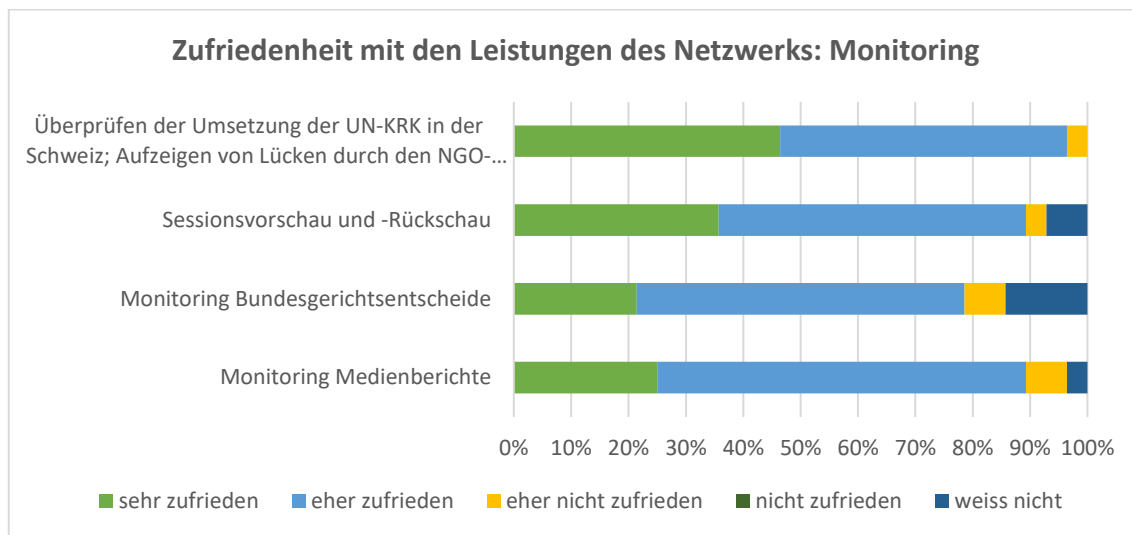
La satisfaction des membres est particulièrement élevée en ce qui concerne les prestations du RSDE dans le domaine de **l'accompagnement des cycles de présentation des rapports** et donc de la mission clé du réseau. Plus de 90% des membres sont satisfaits des travaux du RSDE en matière de réalisation du rapport des ONG, dont presque 30 qui se disent plutôt satisfaits et plus de 60 pourcents qui sont très satisfaits. Aucune organisation n'a exprimé d'insatisfaction en lien avec l'activité principale du RSDE.

La satisfaction est également élevée en ce qui concerne l'activité du RSDE en matière de coordination de l'audition des ONG auprès du Comité des droits de l'enfant et de la communication autour du processus de présentation des rapports. De plus, 75% des membres qui ont pris part à l'enquête se disent plutôt, voire très satisfaits des activités d'encouragement de la participation des enfants dans le cadre de l'élaboration des rapports.

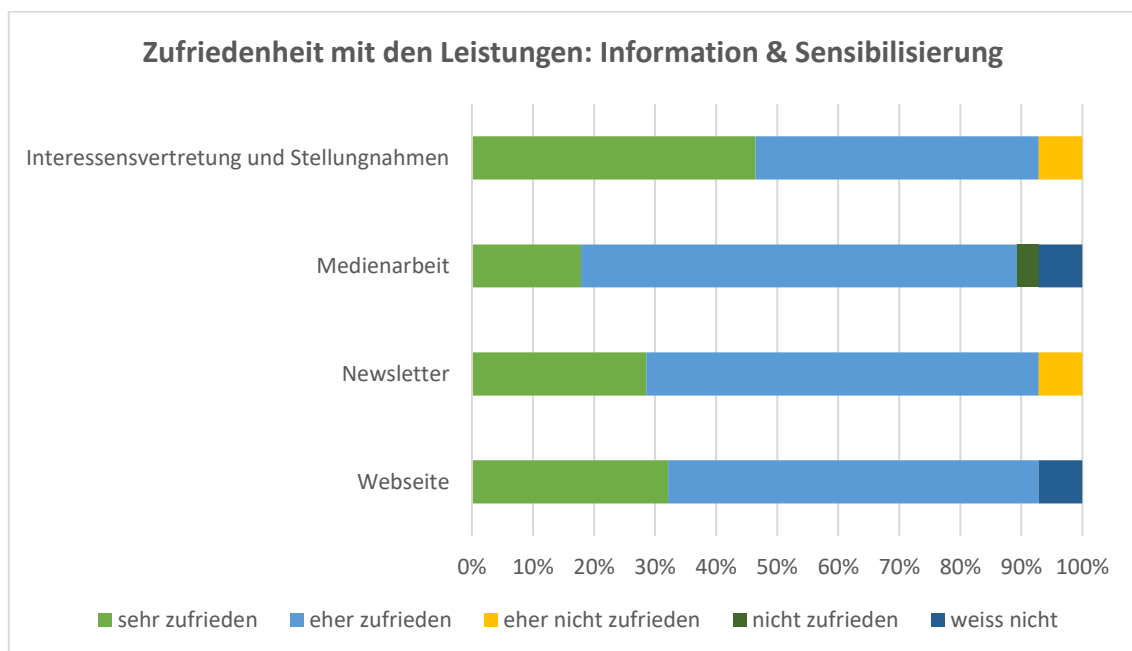


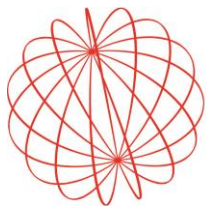


Plus de 85% des membres sont très satisfaits ou plutôt satisfaits du **monitoring** médias ainsi que de l'aperçu et de la rétrospective des sessions parlementaires. Le monitoring des décisions du Tribunal fédéral satisfait quant à lui 75% des membres.

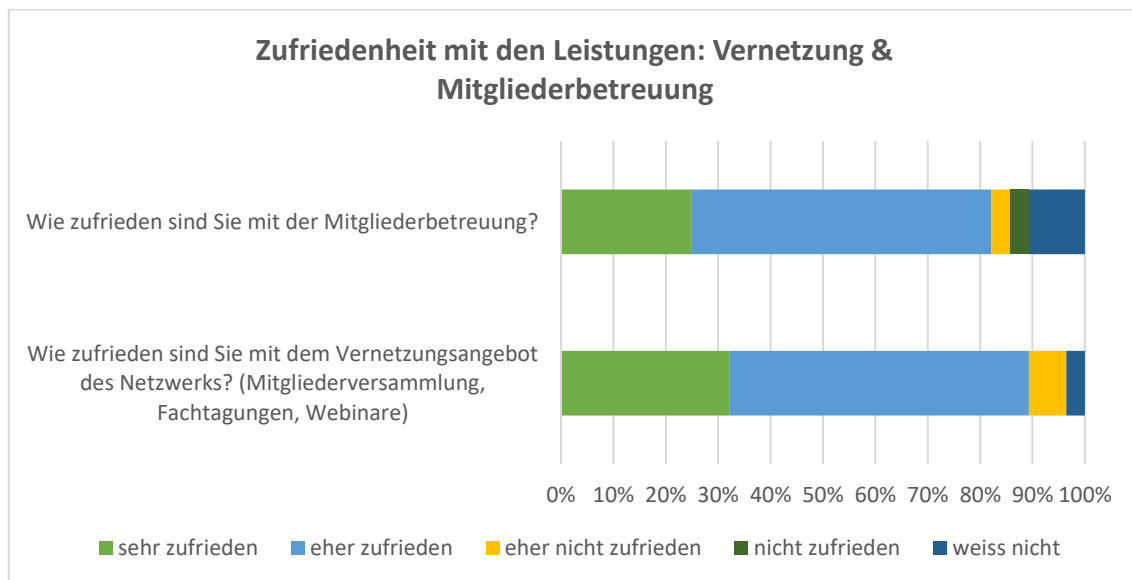


Le degré de satisfaction est également élevé dans le **domaine de l'information et de la sensibilisation**. Plus de 90% des membres se disent plutôt satisfaits ou très satisfaits du site web et de la newsletter du RSDE. La satisfaction liée au travail médiatique se situe à plus de 85%. Enfin plus de 90% des membres se déclarent satisfaits de la défense des intérêts et des prises de position.



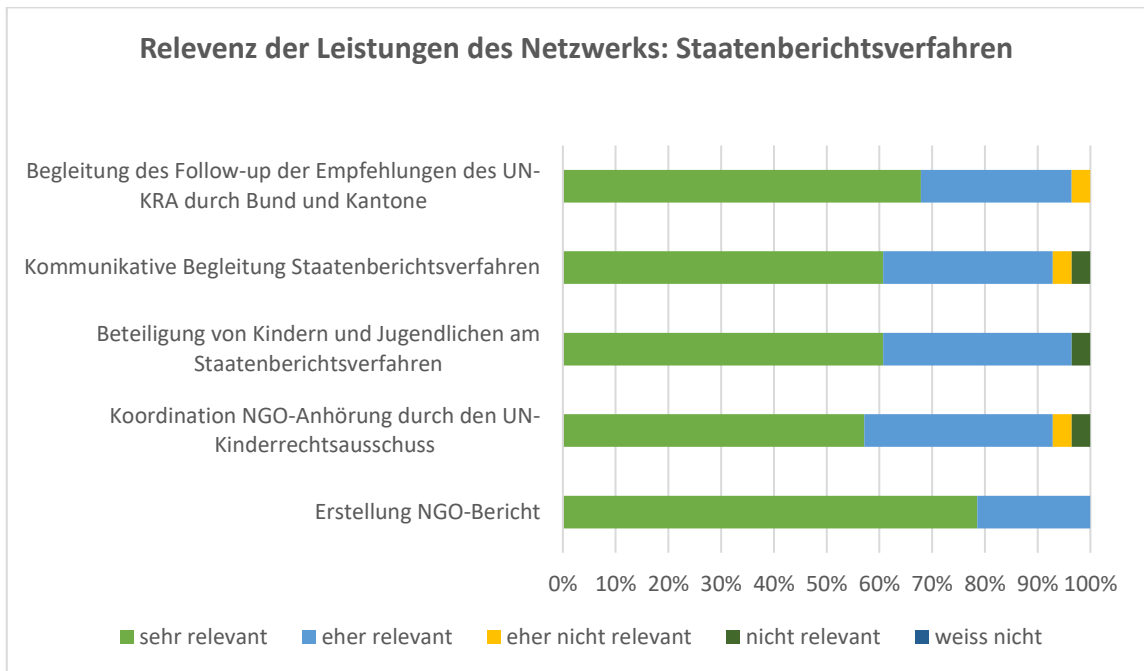
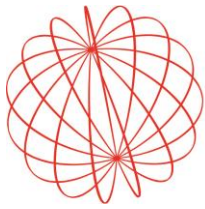


Plus de 57% des membres sont plutôt satisfaits de l'**offre de mise en réseau** du RSDE et 32% se déclarent très satisfaits. En matière d'encadrement des membres, ce sont également 57% qui s'estiment plutôt satisfaits et 25% très satisfaits. Environ 10 pourcents des membres ont répondu à cette question par « ne sait pas ».

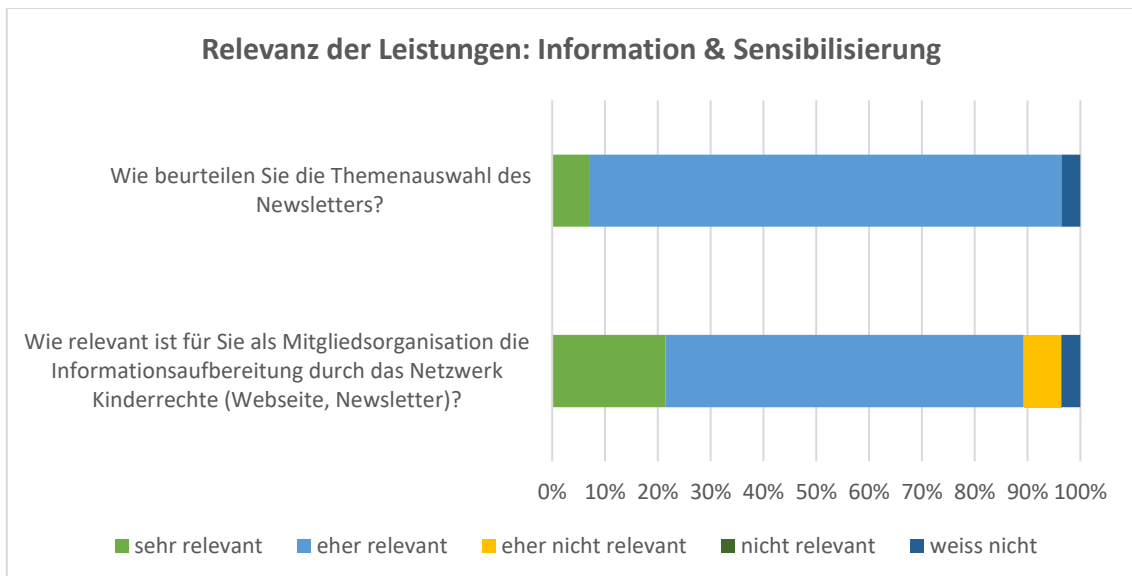


Le cycle de présentation des rapports est particulièrement pertinent pour les membres

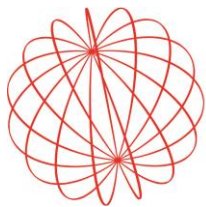
Le travail du RSDE en lien avec la présentation des rapports sur les droits de l'enfant est perçu par les membres comme un aspect particulièrement pertinent. L'élaboration du rapport des ONG est pertinente pour l'ensemble des membres ayant pris part à l'enquête, près de 80% d'entre eux estiment même que c'est très pertinent. La participation des enfants au cycle de présentation des rapports est aussi considérée comme pertinente, voire très pertinente par la quasi-totalité des participants-es.



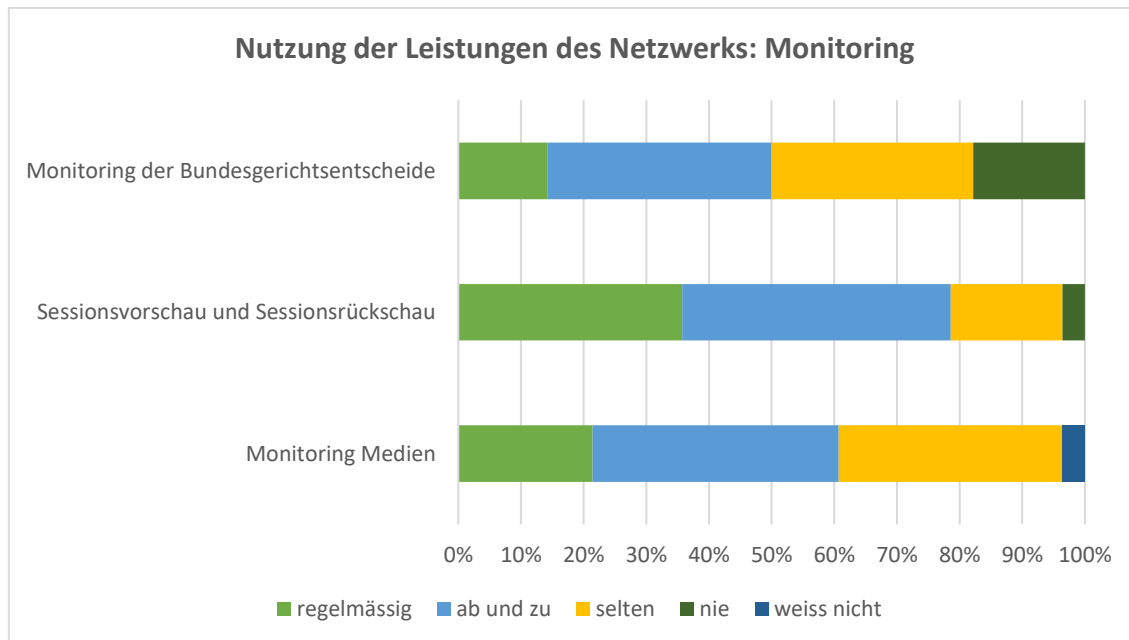
Le travail d'information du RSDE grâce à son site web et sa newsletter est pertinent pour 68% des membres et très pertinent pour 21% d'entre eux. Le choix des thématiques est aussi apprécié en très grande majorité.



Une réévaluation des prestations du RSDE est nécessaire au niveau du monitoring des médias. Environ 50% des membres ont indiqué qu'ils n'utilisaient que rarement, voire pas du tout le monitoring des décisions du Tribunal fédéral. Le monitoring des médias n'est utilisé régulièrement que par un quart des membres et plus de 30% affirment qu'ils n'en font que rarement usage. Les aperçus et rétrospectives des sessions



parlementaires sont quant à elles utilisées plus souvent. Près de 80% des membres y recourent pour leur travail.



Communication interne

Le RSDE est aussi sur la bonne voie en ce qui concerne la communication interne : les membres considèrent en grande majorité qu'ils sont bien informés des activités du réseau. Trois quarts des membres se sentent suffisamment bien impliqués dans les activités du réseau. Environ 18 pourcents estiment toutefois qu'ils ne sont pas assez impliqués. A l'avenir, le RSDE peut donc renforcer l'implication de ses membres.

